



Communiqué de presse Centre Européen des Consommateurs Luxembourg

Luxembourg, le 25 novembre 2022

La directive Omnibus a été transposée au Luxembourg – Des nouveaux droits pour les consommateurs !

Mercredi 23 novembre dernier, le projet de loi qui transpose la directive (UE) 2019/2161, dite loi Omnibus, a été adoptée au Luxembourg. Cette loi a pour but de moderniser et d'accroître les droits des consommateurs lors d'achats en ligne et/ou en magasin.

Concrètement, les consommateurs bénéficieront :

- **D'une meilleure transparence en cas de promotions. Ceci signifie que le commerçant doit indiquer le prix de référence, c'est-à-dire le prix le plus bas du produit pendant les 30 jours précédant la promotion, en cas de réduction de prix. Ces nouvelles règles s'appliquent aux ventes en magasin, ainsi qu'aux ventes en ligne.**
- **D'une meilleure information pour renforcer la transparence lors des achats en ligne. Un moteur de recherche doit, par exemple, expliquer les raisons de son référencement. Par ailleurs, pour garantir que les consommateurs puissent faire confiance aux avis des clients rédigés sur internet, le vendeur doit garantir que ces avis ont été rédigés par de vrais consommateurs qui ont réellement acheté et utilisé le produit.**

Dernièrement, la loi introduit l'outil de l'avertissement écrit qui permettra au Ministère de la Protection des consommateurs d'assurer le respect du Code de la Consommation par les professionnels. Des sanctions plus sévères pour les professionnels malhonnêtes sont prévues.

Au vu du caractère des plaintes soumises au CEC Luxembourg, nous accueillons chaleureusement toutes ces adaptations.

À propos de nous – www.cecluxembourg.lu

Le Centre Européen des Consommateurs GIE Luxembourg (CEC Luxembourg) fait partie d'un réseau de Centres Européens des Consommateurs (European Consumer Centres Network ECC-Net) établi dans tous les pays membres de l'Union européenne ainsi qu'en Islande, en Norvège et au Royaume-Uni. Nous informons les consommateurs à propos du droit européen de la consommation et les assistons dans le règlement de litiges de consommation à caractère transfrontalier. Nos services sont gratuits.

Contact Presse

Kevin Wiseler, Juriste au [Centre Européen des Consommateurs Luxembourg](http://www.cecluxembourg.lu)

Mail : wiseler@cecluxembourg.lu - Tél.: +352 26 84 64 609 ou +352 621 483 917